

Collectic' permet de vous faire part de nos travaux en cours et à venir afin de vous faciliter la tâche dans votre travail quotidien.

Nous traiterons ainsi chaque fois d'un sujet un peu plus en détails, ce mois-ci :

Le mode hébergé de Berger-Levrault

Attention — Communes nouvelles

Pour les communes concernées merci de prendre en compte les délais nécessaires aux fusions de vos données informatiques ainsi que la compatibilité des différentes applications que vous utilisez au sein de votre collectivité.

4 communes nouvelles ont vu le jour en Haute-Savoie :

- **TALLOIRES - MONTMIN**
- **FAVERGES - SEYTHENEX**
- **VAL DE CHAISE (MARLENS + CONS)**
- **EPAGNY METZ - TESSY**

Plus d'informations sur ce sujet cliquez [ici](#).

GED - Gestion Electronique de Documents

La mise en place d'une GED dans votre collectivité facilite l'organisation et l'accès (éventuellement via internet) aux documents numériques que vous manipulez (mail, fichiers scannés etc ...). Ce système permet également la recherche rapide des informations stockées grâce à des index et mots clés.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, merci de participer à notre enquête afin que nous puissions cerner plus précisément vos besoins en cliquant [ici](#).

Meilleurs vœux 2016

Une centaine de collectivités nous ont confié la réalisation de leur N4DS 2015.

Formations

Le calendrier des formations trimestrielles pour Février et Mars est disponible et vous pouvez vous inscrire en ligne en cliquant [ici](#).

Les formations complètes seront remises sur le programme de formation du trimestre suivant.

Projets en cours de réflexion

Dématérialisation des factures fournisseur - portail CHORUS

Premiers échanges prévus dès le 1/01/2017.

Ce service permettra à vos fournisseurs de déposer leurs factures ainsi que d'en suivre le paiement. Pour vous ce sera un moyen fiable, facile et rapide de récupérer via l'application de gestion financière ces documents. Pour en savoir plus cliquez [ici](#).

Déclarations mensuelles des salaires - DSN

L'objectif est de remplacer toutes les déclarations sociales actuelles. La date de mise en place est actuellement fixée au 1/01/2018.

Pour en savoir plus cliquez [ici](#).

Les applications Berger-Levrault prendront en compte ces nouvelles dispositions et nous vous tiendrons informés dès la mise en service de ces fonctionnalités.

Légibase

Nous vous rappelons que vous disposez d'un accès à la base réglementaire LEGIBASE grâce aux identifiant et mot de passe en votre possession. Vous pouvez consulter soit depuis l'application soit en s'identifiant directement sur le site www.etat-civil.legibase.fr.

Si vous avez égaré le mot de passe merci de contacter notre secrétariat au 04.50.51.47.05.



Le mode hébergé

Ce mode d'utilisation de vos applications est proposé par Berger-Levrault. Il permet de vous affranchir des soucis de sauvegardes, de mise à jour d'applications et de compatibilité du matériel. En effet vos applications et vos données sont hébergées sur un serveur exploité par Berger-Levrault et vous y accédez via une interface WEB.

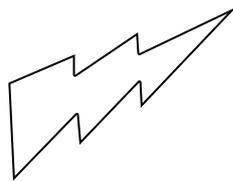
Le coût de cette mise en place est ainsi compensé par le moindre investissement que vous avez à effectuer concernant le serveur installé dans votre collectivité.

DATA CENTER BERGER-LEVRAULT

Hébergeant :

- Vos applications
- Vos données

Et exploité par BERGER-LEVRAULT



Accès à vos applications via
une interface WEB

